DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-011

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 23**
- **Présents : 14**
- **Votants : 18**

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er mars 2024.
L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MAY Abdelkrim – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – Mme ALAIN Lucette – Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela – Mme GALLO Anne – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LAMY Bernard à M. BONNEAU Michel – M. CHEVALIER Mickaël à Mme CANTIER Nadège – Mme CASTANO Adeline à Mme ALAIN Lucette – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSÉS : M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : – M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme CANTIER Nadège.

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023– BUDGET ANNEXE CABINET MEDICAL

Madame Gilda SARANDAO, 3ème Adjointe, présente les éléments budgétaires constitutifs du compte administratif 2023, qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses 2023	50 755.16€	983 734.09€	1 034 489.25€
Recettes 2023	24 358.30€	414 704.80€	439 063.10€
Résultat de l'exercice 2023	-26 396.86€	-569 029.29€	-595 426.15€
Résultat antérieur reporté	26 781.37€	406 516.83€	433 298.20€
Résultat de clôture 2023	384.51€	-162 512.46€	-162 127.95€

	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	3 090.75€	204 987.23€

A l'issue de cette présentation et conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire.

Le Compte Administratif 2023 du Budget Annexe Cabinet Médical, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Nadège CANTIER, 1ère Adjointe, nommée présidente de la séance.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération D2023-026 du 28 mars 2023 portant approbation du budget Annexe Cabinet Médical 2023 ;
Vu la délibération D2024-008 du 05 mars 2024 portant approbation du compte de gestion 2023 ;
Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes et de mandats émis et ordonnancés au cours de l'exercice ;
Entendu le rapport de Madame Gilda SARANDAO ;

TORCY
SAÔNE-ET-LOIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-011

Hors de la présence de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré : **A LA MAJORITÉ et 2 CONTRE : M. FUCHET Roland (pouvoir à Mme DESVIGNES Josette) et Mme DESVIGNES Josette**

- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du Budget Annexe Cabinet Médical.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Philippe PIGEAU

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le ..... 12 MARS 2024 .....
et publié, affiché ou
notifié le ..... 12 MARS 2024 .....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210